

## (12) BREVET D'INVENTION

(11) N° de publication : **MA 42682 B1** (51) Cl. internationale : **B65D 75/32; B65B 9/04**

(43) Date de publication :  
**30.04.2020**

---

(21) N° Dépôt :  
**42682**

(22) Date de Dépôt :  
**18.08.2016**

(30) Données de Priorité :  
**25.08.2015 EP 15182316**

(86) Données relatives à la demande internationale selon le PCT:  
**PCT/EP2016/069560 18.08.2016**

(86) N° de dépôt auprès de l'organisme de validation:EP16757603.2

(71) Demandeur(s) :  
**Bayer Pharma Aktiengesellschaft, Müllerstrasse 178 13353 Berlin (DE)**

(72) Inventeur(s) :  
**STANGE, Olaf ; HÖHL, Johannes-Walter ; DIEDERICH, Reiner ; DRÖDER, Klaus ; HERRMANN, Christoph ; DIETRICH, Franz ; BLUMENTHAL, Philipp ; STÜHM, Kai ; BOBKA, Paul ; SCHMIDT, Christopher ; THIEDE, Sebastian**

(74) Mandataire :  
**IP-TOP NOTCH**

---

(54) Titre : **BLISTER**

(57) Abrégé : L'invention concerne un macroblister comprenant un corps plat dans lequel sont ménagées des cavités destinées à recevoir des portions individuelles d'un médicament, les cavités étant remplies des portions individuelles de médicament et étant fermées par un opercule, le macroblister contenant un nombre T de portions de médicament, caractérisé en ce que T vaut au moins 60 et que le corps plat présente une longueur de l'ordre de 200 mm x 200 mm à 1200 mm x 1200 mm.

## Revendications

1. Macroblister comprenant un corps plat, dans lequel sont pratiquées des cavités destinées à recevoir des portions de médicament individuelles, dans lequel les cavités sont remplies avec des portions de médicament individuelles et sont fermées avec un film, dans lequel le macroblister contient un nombre T de portions de médicament, caractérisé en ce que T vaut au moins 60 et le corps plat présente une extension comprise dans la plage de 200 mm x 200 mm à 1200 mm x 1200 mm.
2. Macroblister selon la revendication 1, caractérisé en ce qu'il présente une extension plate d'au moins 0,09 m<sup>2</sup>.
3. Macroblister selon une revendication 1 ou 2, caractérisé en ce qu'il contient au moins 100 portions de médicament.
4. Macroblister selon l'une quelconque des revendications 1 à 3, caractérisé en ce qu'il présente au moins une identification lisible à la machine.
5. Macroblister selon l'une quelconque des revendications 1 à 4, caractérisé en ce qu'il présente au moins une identification lisible à la machine, de préférence sur le côté renflé, par laquelle des informations concernant les portions de médicament contenues peuvent être obtenues.

6. Macroblister selon l'une quelconque des revendications 1 à 5, caractérisé en ce qu'un code optique bidimensionnel lisible à la machine est respectivement appliqué dans la région de chaque portion de médicament contenue.
7. Empilement comprenant au moins deux des macroblisters selon l'une quelconque des revendications 1 à 6.
8. Boîte de transport comprenant au moins un macroblister selon l'une quelconque des revendications 1 à 6.
9. Palette de transport, sur laquelle au moins un macroblister selon l'une quelconque des revendications 1 à 6 ou au moins une boîte de transport selon la revendication 8 est déposé(e).
10. Procédé de fabrication d'un macroblister selon l'une quelconque des revendications 1 à 6, comprenant les étapes suivantes :
- introduire des portions de médicament dans les bulles d'un emballage macroblister,
  - fermer les bulles avec un film.
11. Procédé de fabrication d'un macroblister selon l'une quelconque des revendications 1 à 6 comprenant les étapes suivantes :
- introduire des portions de médicament dans les bulles d'une bande de blister,
  - fermer les bulles avec un film,
  - séparer le macroblister de la bande de blister.
12. Procédé de fourniture de portions de médicament pour un ou plusieurs patient(s), comprenant les étapes suivantes :

- (A) produire un macroblister selon l'une quelconque des revendications 1 à 6,
- (B) soutenir le macroblister,
- (C) partager le macroblister en un nombre N de blisters d'usage, N étant un nombre entier supérieur à 8,
- 5 (D) introduire un nombre n de blisters d'usage de l'étape (C) dans un emballage secondaire, n étant un nombre entier supérieur ou égal à 1.
- 10 13. Procédé selon la revendication 12, dans lequel on applique sur le macroblister et/ou les blisters d'usage, après l'étape (B) et avant l'étape (D), des informations spécifiques au pays et/ou au client.
- 15 14. Procédé selon une revendication 12 ou 13, dans lequel chaque blister d'usage contient un nombre de portions de médicament, qui correspond exactement à un dosage.
- 20 15. Procédé selon l'une quelconque des revendications 12 à 14, dans lequel on introduit un empilement de  $n = 2$  à 64 blisters d'usage dans un emballage secondaire.
16. Système de production de portions de médicament emballées, qui sont destinées à être transmises à des patients, comprenant
- 25 (A) un appareil pour produire un macroblister selon l'une quelconque des revendications 1 à 6, contenant les portions de médicament,
- 30 (B) un appui pour soutenir le macroblister,
- (C) un appareil pour partager le macroblister en un nombre N de blisters d'usage, N étant un nombre entier supérieur à 8,
- (D) un appareil pour introduire un nombre n de blisters d'usage dans un emballage secondaire, n étant un
- 35 nombre entier supérieur ou égal à 1.
17. Système selon la revendication 16, dans lequel l'appareil pour produire le macroblister et l'appareil

- 4 -

pour partager le macroblister se trouvent en des lieux différents.